

## Mort d'Adama Traoré : près de 20.000 personnes rassemblées à Paris, des tensions en fin de manifestation



Plus de 19.000 personnes se sont rassemblées devant le tribunal judiciaire à Paris pour rendre hommage à Adama Traoré et dénoncer les "violences policières". Le rassemblement a commencé dans le calme mais des incidents ont éclaté vers 21 heures.

Avec Atlantico  
Rédaction

Un rassemblement s'est déroulé ce mardi depuis 17 heures sur le parvis du tribunal judiciaire parisien en hommage à Adama Traoré. La manifestation avait été interdite par le préfet de police de Paris, Didier Lallemand. Plus de 19.000 personnes étaient réunies à Paris, selon des informations de BFMTV. La manifestation n'avait pas été déclarée.

Les manifestants se sont rassemblés pour réclamer justice pour Adama Traoré, mort en juillet 2016, alors qu'il avait été interpellé par les gendarmes dans le Val-d'Oise.

D'autres rassemblements pour Adama Traoré se sont déroulés ce mardi à Lille ou Marseille.

Une [contre-expertise demandée par la famille a relancé le débat ce mardi](#) sur les circonstances de la mort d'Adama Traoré en mettant en cause la méthode utilisée par les gendarmes lors de l'interpellation.

Malgré l'interdiction prononcée par le préfet de police de Paris pour ce rassemblement, ils étaient donc nombreux à avoir répondu présents à l'appel du comité de soutien à la famille d'Adama Traoré.

Le rassemblement de mardi était très encadré par les forces de l'ordre. La manifestation s'est déroulée d'abord dans le calme.

Des incidents ont éclaté dans la capitale vers 21 heures avec des jets de pierre et des barricades ont été érigées avec du mobilier urbain ou des matériaux de chantier. Un tronçon du périphérique parisien a également été bloqué par les manifestants au niveau de la porte de Clichy. D'après les images de BFMTV, un drapeau américain a été brûlé également.

Le 19 juillet 2016, Adama Traoré était décédé dans la caserne de Persan, près de deux heures après son arrestation à Beaumont-sur-Oise dans le Val-d'Oise au terme d'une course-poursuite avec les gendarmes. Alors que trois expertises médico-judiciaires ont écarté la responsabilité des gendarmes, une contre-expertise commandée par la famille, dévoilée mardi, la contredit.

